

Numéro 35 – 4ème trimestre 2016

LES BRÈVES FÉLINOISES

Loisirs et fêtes



Novembre 2016

- ☞ Dimanche 20 novembre : Repas du CCAS.
- ☞ Vendredi 25 novembre : Téléthon.

Décembre 2016

- ☞ Samedi 3 décembre : Marché de Noël à la MAPA Chantepierre.
- ☞ Samedi 3 décembre : Déambulivre à la maison Chantepierre.
- ☞ Dimanche 4 décembre : Réunion des classes en 7 ; 10 h 30 ; Mairie.
- ☞ Mercredi 7 décembre : Activité théâtre Scène Pour Tous à 20 h 00.
- ☞ Jeudi 8 décembre : Vote du nouveau CME.
- ☞ Samedi 10 décembre : Noël de l'école à la salle du temps libre.
- ☞ Samedi 10 décembre : Raconte tapis à la bibliothèque à 10 h 00.
- ☞ Samedi 10 décembre : Marché de Noël à la MAPA Chantepierre.
- ☞ Samedi 17 décembre : Marché de Noël à la MAPA Chantepierre.
- ☞ Samedi 17 décembre : Distribution des colis du CCAS.
- ☞ Dimanche 18 décembre : Repas du Club Détente et Loisirs.

Janvier 2017

- ☞ Mercredi 4 janvier : Galette de rois du Club Détente et Loisirs, Salle du Temps Libre.
- ☞ Samedi 7 janvier : Déambulivre à la maison Chantepierre.
- ☞ Samedi 7 janvier : Galette des rois des « Pas Pressés », Salle du Temps Libre, 20 h 00.
- ☞ Dimanche 8 janvier : Vœux de la municipalité, Foyer Roche Félines, 11 h 00.
- ☞ Vendredi 13 janvier : Assemblée Générale des Chevreuils Félinois, Salle du Temps Libre.
- ☞ Samedi 14 janvier : Raconte tapis à la bibliothèque à 10 h 00.
- ☞ Mercredi 18 janvier : Assemblée Générale du Club Détente et Loisirs, Salle du Temps Libre.
- ☞ Vendredi 20 janvier : Cinéma au Château, 20 h 00.
- ☞ Vendredi 27 janvier : Téléthon Merci, Salle du Temps Libre, 20 h 00.
- ☞ Samedi 28 janvier : Assemblée Générale du Comité des Fêtes, Salle du Temps Libre, 18 h 30.

Février 2017

- ☞ Vendredi 3 février : Don du Sang à Saint Just la Pendue, 16 h 00/19 h 00.
- ☞ Vendredi 3 février : Concours de belote du Foot, Salle du Temps Libre, 20 h 00.
- ☞ Samedi 4 février : Déambulivre à la maison Chantepierre.
- ☞ Vendredi 10 février : Concours de belote de la chasse, Salle du Temps Libre, 20 h 00.
- ☞ Samedi 11 février : Raconte tapis à la bibliothèque à 10 h 00.

Mars 2017

- ☞ Samedi 4 mars : Déambulivre à la maison Chantepierre.
- ☞ Samedi 11 mars : Raconte tapis à la bibliothèque à 10 h 00.
- ☞ Samedi 11 mars : Carnaval de l'école.

Vie communale

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les enfants du CME s'acheminent doucement vers la fin de leur mandat. En effet, celui-ci se terminera en janvier prochain. D'ores et déjà la relève se met en place et les élèves de l'école voteront le 8 décembre pour élire le prochain conseil municipal enfants. Les élèves de CM1 et CM2 intéressés ont déposés leur candidature en mairie.

Dans l'immédiat, le CME actuel termine ses projets et avance sur l'installation d'une boîte à idées Place de la bascule.



APICULTURE : DECLARATION DES RUCHES 2016

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2016

La déclaration de ruches est **une obligation annuelle** pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre.** Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995*04 est toujours possible)

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

FERMAGES 2016

L'arrêté préfectoral n° DT 16-924 portant sur les modalités de calcul des loyers des terres nues, des terrains complantés en vigne ou en arbres fruitiers, des bâtiments d'exploitation et d'habitation et constatant la valeur des fermages à compter du 1er octobre 2016 est signé. Retrouvez-le sur le site communal ; rubrique « actualités ». www.saint-marcel-de-felines.fr

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes désirant se faire inscrire sur les listes électorales sont invitées à se présenter en mairie munies des éléments suivants : carte nationale d'identité (ou passeport), justificatif de domicile de moins de 3 mois. **L'inscription est possible jusqu'au 31 décembre 2016.** Permanence samedi 31 décembre de 9h00 à 11h00.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore les Félinois étaient nombreux à la commémoration du 11 novembre, avec la participation des enfants du CME.

Le monument aux Morts a été refléuri avec des plantes vivaces.



FRESQUE

L'entreprise « Haut les murs » a réalisé une magnifique fresque au coeur du village. L'illustration retenue rappelle la présence, autrefois, d'un maréchal ferrant à proximité (Mr Tronel).

Avant la réalisation de la fresque, la réfection du mur a été réalisée par un façadier. Le parvis en pierre a été réalisé par les employés communaux. Ces mêmes pierres avaient été stockées il y a quelques années suite à des travaux de rénovation du parvis de l'église.

Cet espace est fait pour améliorer la visibilité et il ne s'agit en aucun cas d'une place de stationnement.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



JDC
OBJECTIF CITOYEN
 LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

SGA
 SERVICE GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE
 DES ANCIENS COMBATTANTS
 DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

BATIMENT EX-FOYER LA ROCHE

La commune est devenue propriétaire de ce bâtiment depuis le 20 octobre 2016.

ORDURES MENAGERES

Une nouvelle fois nous déplorons le manque de civisme de certains Félinois pour le dépôt sauvage d'ordures ménagères !

Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de trier et utiliser les containers correspondants aux déchets déposés.

Les personnes identifiées sont verbalisées : une amende forfaitaire de 75 € leur est adressée par le Trésor Public pour frais de nettoyage.

VOIRIE

Le débroussaillage et le curage des fossés ont été réalisés ces dernières semaines sur la commune.

NUMEROTATION METRIQUE DES VOIES DE LA COMMUNE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, les communes de la Loire doivent identifier chaque bâtiment présent sur leur territoire. Il convient donc de définir un nom pour chaque voie et une numérotation métrique. Ces coordonnées précises seront utilisées pour référencer les usagers du réseau et permettre la commercialisation des offres internet. L'opération est aussi utile au quotidien pour les services postaux, la localisation par GPS et l'intervention des secours. Une commission sera désignée pour travailler sur le sujet.

ASSAINISSEMENT

L'agence de l'eau Loire Bretagne lance une opération de mise aux normes des installations des assainissements non collectifs et non conformes. D'éventuelles subventions pour cette opération peuvent être accordées sous conditions. Se renseigner en mairie.

TRAVAUX 2X2 VOIES

Les travaux sur le secteur de « la Revoute » avec notamment la création du pont devraient être finalisés fin mars 2017. Le revêtement des chaussées devrait débuter en avril-mai 2017.

Photo prise par drone.



Quelle journée spéciale ce dernier vendredi d'octobre !
 Tout était orange et noir, même notre repas de midi pour fêter ce que les Grands appellent Halloween...
 Nous, nous nous sommes bien amusés :
 déguisements, maquillage... et grands fous rires !
 Ce fût des gâteaux ET des farces !



Halloween à la crèche

CRECHE

Si vous avez besoin d'heure de garde, même ponctuelle, vous pouvez faire appel au service de la crèche. **Crèche les Petits Félinos 04 77 64 72 90.**

REPAS DU CCAS

Dimanche 20 novembre, 67 convives se sont retrouvés autour d'un repas dans une ambiance chaleureuse à la Salle du Temps Libre. Ce repas organisé par le CCAS est offert par la municipalité à nos aînés de plus de 70 ans. Il a été préparé cette année par le restaurant/ bar "Chez Céline". L'après-midi a été rythmé par des chants. Les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas pu se joindre à nous auront la visite des membres du CCAS qui leur porteront un colis.



FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Le 13 juin 2016, le Préfet de la Loire a arrêté le nouveau périmètre des intercommunalités, la Communauté de Communes de Balbigny va désormais faire partie de **FOREZ EST**, regroupement des Communautés de Communes suivante :

- **Balbigny** (Balbigny, Bussières, Epercieux-Saint-Paul, Mizérieux, Néronde, Nervieux, Pinay, Saint-Cyr-de-Valorges, Saint-Jodard, Saint-Marcel-de-Félines, Sainte-Agathe-en-Donzy, Sainte-Colombe-Sur-Gand, Violay) ;
- **Feurs en Forez** (Chambéon, Civens, Cléppé, Feurs, Marclopt, Poncins, Pouilly-les-Feurs, Salt-en-Donzy, Salvizinet, Saint-Cyr, les-Vignes, Saint-Laurent-la-Conche, Valeille) ;
- **Collines du Matin** (Cottance, Essertines-en-Donzy, Jas, Montchal, Panissières, Rozier-en-Donzy, Saint-Barthélémy-Lestra, Saint-Martin-Lestra),
- **une partie de Forez en Lyonnais** (Chevrières, Grammond, Maringes, Saint-Denis-sur-Coise, Saint-Médard-en-Forez, Viricelles, Virigneux)
- **et une partie du Pays de Saint-Galmier** (Aveizieux, Bellegarde, Cuzieu, Montrond-les-Bains, Rivas, Saint-André-la-Puy, Veauche).

Cette nouvelle entité, sera composée de 49 communes et de 67 000 habitants.

La mise en place effective aura lieu le 1^{er} janvier 2017.

NOS AMIS LES ANIMAUX

Vos animaux ont des droits, et en être possesseur vous oblige à des devoirs. Nuisances sonores : aboiement intempestif, chant répétitif, ces désagréments sont soumis à des textes de lois inscrits au code de la santé public (Art. L 1311-1 et suivants). Les bruits domestiques ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Le vagabondage et les déjections sont interdits sur la voie publique.

Influenza aviaire (Arrêté du 16.11.2016) : Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours. Plus de renseignements : <http://www.saint-marcel-de-felines.fr/actualite>



Le Service Déchets sur le territoire La Redevance Incitative

LA GESTION DE VOS DÉCHETS

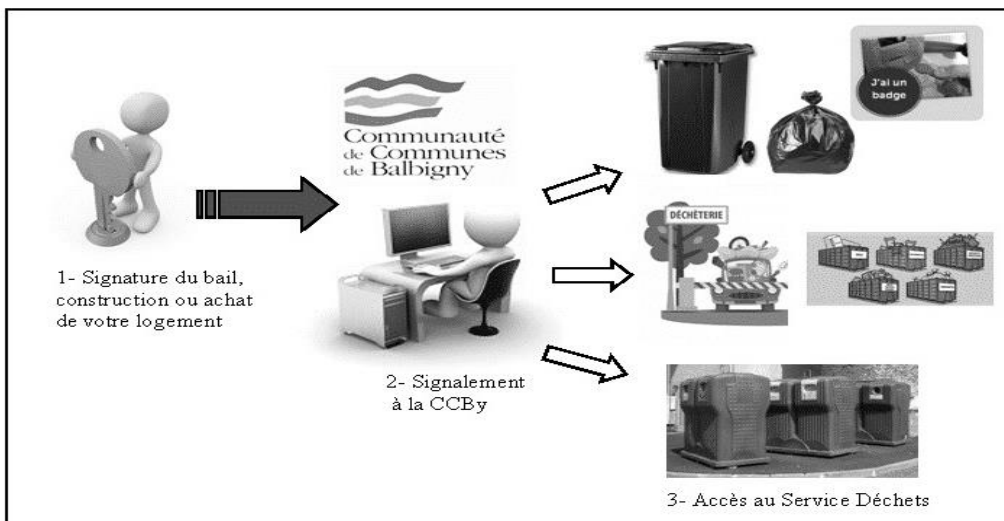
Le Service Déchets (ramassage des ordures ménagères, tri sélectif, déchèterie) de la Communauté de communes de Balbigny est financé par une redevance incitative.

L'abonnement à ce Service est obligatoire pour tout habitant (propriétaire ou locataire).

Son montant dépend du nombre de personnes de votre foyer, du coût global du service et de votre production d'ordures ménagères.

VOUS ARRIVEZ :

Lorsque vous récupérez les clés de votre nouveau logement, **venez signaler votre arrivée à la Communauté de communes avec votre contrat de location et votre dernier avis d'imposition** (justifiant le nombre de personnes au foyer). Un bac ou des badges personnels vous seront attribués et vous aurez accès à l'ensemble des services.



VOUS PARTEZ :

Lorsque vous quittez votre logement, **vous devez ramener votre bac ou vos badges à la Communauté de communes, avec votre état des lieux de départ et un justificatif de votre nouvelle adresse** (transfert de courrier, nouveau contrat de location, facture EDF...).

Cette démarche est incontournable pour clôturer votre abonnement.

Pour tout renseignement complémentaire sur le Service Déchets, contactez la Communauté de communes au 04 77 27 61 81, venez nous rendre visite ZA de Bois Vert à Epercieux (à côté de la déchèterie, à la sortie de Balbigny), ou écrivez à cbyom42510@orange.fr.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Depuis début septembre, la communauté de communes a intégré de nouveaux locaux dans la zone de Bois Vert. Ces locaux étaient déjà la propriété de la communauté de communes et apportent de meilleures conditions d'accueil et de travail.

Vie associative

FETE DES PLANTES AU CHATEAU

La septième édition de "Vieilles pierres, jeunes plantes" a eu lieu les 8 et 9 octobre au Château. Le soleil et les visiteurs étaient au rendez-vous.

Le thème de cette édition « les gestes du jardinier » a eu un grand succès. Plus de 4 000 personnes ont pu profiter :

- des ateliers pratiques
- des conférences de spécialistes en particulier celle d'Antoine Jacobsohn qui nous a fait voyager autour du thème « les potagers de France ».
- des exposants, plus de 70 sont venus des 4 coins de France pour présenter leurs produits de grande qualité.

UN PARRAIN DE RENOM pour cette 7^{ème} édition :

Antoine JACOBSON, Responsable du Potager du Roi, a été le parrain de cette édition.

Il a inauguré en présence de nombreuses personnalités de la région, le nouveau potager du château.

Lors du week-end, 4 prix ont été décernés :

- Le prix de « la meilleure plante » a été décerné à Atypique Flore
- Le prix de « l'univers du jardin » a été décerné à Antonio Beninca
- Le prix « Le geste du Jardinier » a été décerné à Emmane et à Alix de Choiseul
- Un prix spécial a été décerné aux étudiants du lycée Chervé qui ont réalisé un magnifique aménagement paysager dans la cour des communs du château.

Bravo encore à tous !



MAPA CHANTEPIERRE : MARCHES DE NOEL

La MAPA Chantepierre a le plaisir de vous inviter aux marchés de Noël et à une exposition sur le mariage au fil du temps qui auront lieu les 3-4 ;10-11 et 17-18 décembre à partir de 14h30. Vous y trouverez des idées pour vos cadeaux de Noël. Les résidents seront heureux de vous rencontrer pour un moment de convivialité.

Pour leurs permettre de passer de bons moments diverses manifestations sont organisées tout au long de l'année. Merci pour eux.

FOOT

Le club de foot l'Union Sportive Neulise Félineoise et Gildarienne vous présente son nouveau bureau, et va vous proposer son calendrier 2017 au mois de décembre.



CLASSES EN 7 AVIS AUX CLASSARDS

Réunion le dimanche 4 décembre à 10h30 à la mairie. Venez nombreux !



CLASSES EN 6

Samedi 1er octobre, après les photos, la célébration à l'église et le dépôt de gerbe, les conscrits ont défilé dans le bourg. La fanfare a emmené la joyeuse compagnie jusqu'à la MAPA Chantepierre : les musiciens ont joué un moment sur la terrasse. Une nouvelle résidente s'est jointe aux conscrits. Le verre de l'amitié était offert à la salle du temps libre. Le soir, les félinois et leurs amis étaient invités à venir danser.

L'Amicale des Classes en 6 remercie toutes les personnes qui ont bien voulu donner de leur temps pour que cette journée soit réussie. Elle a aussi une pensée chaleureuse pour tous ceux qui n'ont pas pu participer pour raisons de santé ou familiale.

« COUP DU MILIEU- CLASSES EN 1 »

Samedi 8 octobre, 21 conscrites et conscrits âgés de 15, 35, 45, 55, 65 et 85 ans ont fêté dans la bonne humeur le "Coup du Milieu".

Partis pour une croisière-repas de Briennon-Oudan avec passage de 2 écluses à bord de l'Infatigable et commentée par le commandant de la péniche, tous se sont promis de se retrouver dans 5 ans afin de fêter une nouvelle décade.



SOU DES ECOLES

À la rentrée 2016, le bureau du Sou des Ecoles a été entièrement renouvelé. Le nouveau bureau composé de : **Christelle NOEL** (Présidente), **Nelly CHAIZE** (Vice-présidente), **Eloïse GROSBELLET** (Secrétaire), **Amandine TRIBUANI** (Vice-secrétaire), **Maryline BALOUZET** (Trésorière), **Anne Sophie HAMYS** (Vice-trésorière) tient à remercier les anciens membres du Sou pour toutes les actions réalisées au bénéfice de nos enfants.

Après la vente de pizzas, qui a eu lieu le jeudi 10 novembre, le sou des écoles organisera un goûter de Noël offert aux enfants le samedi 10 décembre à partir de 16H00 à la salle du temps libre.

Au cours de l'année scolaire, le sou proposera d'autres manifestations telles que le carnaval, le samedi 11 mars 2017, le vide grenier, le dimanche 23 avril et la fête de l'école, le 1^{er} juillet.

Tous les volontaires sont les bienvenus pour donner leur avis lors des réunions mais aussi de manière plus concrète dans l'organisation des différentes manifestations.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur la page Facebook « Le sou des écoles de St Marcel de Félines » pour être au courant de toutes les dates à retenir.

CINECLUB

Olivier et Laury, en association avec « *Les amis du château* », vous proposent des soirées ciné-club depuis le 24 octobre dernier.

Ce soir-là, grâce à la participation active et à l'accueil de Mme et Mr Hurstel, la Galerie des communs du château de St Marcel s'est provisoirement transformée en une modeste et conviviale salle de cinéma.

La vingtaine de spectateurs présents pour cette « première » ont pu redécouvrir la comédie culte de J-P Rappeneau « *Le sauvage* ». Les sourires et les commentaires enjoués entendus lors du petit verre de l'amitié partagé après le film, nous ont immédiatement convaincus de programmer une 2^{ème} soirée.

Cette nouvelle soirée ciné-club se déroulera donc le vendredi 20 janvier 2017. C'est le magistral et classique « *Un singe en hiver* » de Henri Verneuil qui vous sera proposé en version rénovée (mais non colorisée !)

La soirée débutera à 20 heures. Une participation libre est proposée. L'entrée se fait par la grille située entre les douves et les communs du château sur la route du Morillon.

Nous espérons vous voir nombreux au château ce 20 janvier pour partager ce film réjouissant, au titre très à propos...

... Et peut-être pour d'autres soirées ciné-club à venir si votre enthousiasme et votre curiosité sont au rendez-vous.

De très bonnes fêtes à toutes et tous.

Pour tous renseignements et réservations : **04 77 63 54 98**.

LES CHANTEURS DE TASSIN-LA-DEMI-LUNE

REMPORTENT LE 39^e RADIO CROCHET INTERCOMMUNAL DES « PAS PRESSES »

Pour la 2^e année consécutive, Tassin-la-demi-lune (François, Jérôme Alexandre et Hannah Galarud) arrive en tête du classement intercommunal devant Roanne et Ste-Agathe-en-Donzy.

Si le nombre de chanteurs (14) était un peu plus réduit qu'à l'accoutumée, l'ambiance restait très chaleureuse et conviviale ; au fil de la soirée, quelques-uns avaient même réservé de bonnes surprises : c'est ainsi que 6 personnes du public (dont Monsieur le Maire) se retrouvèrent sur scène, déguisés, afin d'accompagner Dominique Poude pour une "Salade de fruits" endiablée.

Disputée en 2 parties, cette soirée avait encore fière allure, mais les "Pas Pressés" sont quand même hésitants pour l'organisation du 40^e. En effet, même s'il fut de qualité, les spectateurs étaient moins nombreux et un déficit est à constater pour cette manifestation. Lors de leur prochaine réunion de bureau du 3 décembre, les "Pas Pressés" devraient trouver de nouvelles idées pour 2017, car une chose est certaine, tous ont envie de se retrouver autour de belles organisations.

"Les Pas Pressés" : adhésion toujours possible

154 personnes ont actuellement repris leur licence 2017 (75 %), d'autres devraient le faire très prochainement. Pour ceux qui désireraient adhérer, nous précisons que le tarif de la licence individuelle est de 27,5 € et la familiale de 55 €, un certificat médical est nécessaire tous les 3 ans. De très nombreuses activités sont proposées : marche du mercredi, du samedi (4 fois par an), marche nordique et aussi une rando de nuit, une soirée galette des rois, un voyage annuel... et pour les plus courageux le débroussaillage et l'entretien des chemins félineois.

Pour en savoir plus, notre site : www.lespaspressés.org tél : 04/77/70/92/57 (président) - 04/77/23/12/13 (marche nordique) - 04/77/64/65/46 (mercredi) - 04/77/63/27/01 (samedi).



CHEVREUILS FELINOIS

Les coureurs du dimanche continuent à se retrouver régulièrement pour arpenter nos chemins. Une rencontre supplémentaire a également été instituée les mercredis matins. Certains d'entre nous participent ponctuellement à des trails ou autres courses. C'est ainsi par exemple qu'en septembre une dizaine de coureuses du club a allié plaisir et bonne action en participant à la course solidaire féminine *la Saint polgouaise pour elles* dont les bénéfices sont reversés à des associations venant en aide aux femmes atteintes du cancer du sein.

A venir pour l'association : l'assemblée générale le 13 janvier 2017 et le trail des chevreuils, le 21 mai 2017.

ETANG DES CARPILLONS

Malgré une fin de saison compliquée due aux fortes chaleurs, un niveau d'eau très bas, et un manque d'oxygène important, un grand nombre de poissons n'ont pas survécus. Une perte d'environ 100 kg est à déplorer mais la saison 2016 reste satisfaisante au niveau des ventes de cartes de pêche. La pêche reste ouverte jusqu'au dernier week-end de novembre. Si vous avez des idées, des suggestions ou des critiques à nous faire, cela pourrait être utile pour la saison 2017. Contactez Cyril BERTHOLET 06.14.92.07.89.

L'association Téléthous s'associe à l'opération **1 pile = 1 DON** de l'énergie pour le Téléthon

N'hésitez plus à la rejoindre et déposez vos piles à la mairie, l'école, la crèche, chez les commerçants, etc...

Fort du succès des précédentes éditions, l'opération **1 pile = 1 don pour le Téléthon** revient en force pour collecter un maximum de piles.



DU 3 OCTOBRE AU 17 DÉCEMBRE

RECYCLEZ VOS PILES POUR LA BONNE CAUSE

UN GESTE ÉCOLO ET SOLIDAIRE ☺

#1PILE1DON #GÉNÉRATIONTÉLÉTHON



Ces piles recyclées seront réutilisées pour la fabrication de nouvelles piles, batteries et objets usuels en métal.

Pour une tonne de piles recyclées, 250€ seront versés à l'AFM-Téléthon.





BIBLIOTHEQUE : NOUVELLE EXPOSITION « LE CIEL AU-DESSUS DE NOS TETES »

Soleil, lune, étoiles, planètes, constellations, trous noirs...et autres lointains magiques. Peut-être n'est-ce pas aussi mystérieux et inaccessible ? A l'œil nu ou aux jumelles, cette exposition nous donne quelques clés pour se repérer et connaître ces phénomènes célestes. Réalisation Planétarium de Saint-Etienne.

Vous pouvez venir la découvrir les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h. L'entrée, l'inscription et les prêts de livres sont gratuits que vous soyez de la commune ou non.

De plus, une liseuse est à votre disposition, le prêt est de trois semaines et il est gratuit venez la tester

SCENE POUR TOUS

La troupe a participé à la journée festive au profit de l'association "Le chemin de Lola".

Le 10 décembre elle animera le goûter de Noël organisé par le sou des écoles.

La troupe a été secondée pour la mise en scène du conte de Noël, par Laury Colombet en l'absence de Claude Hurstel.

Scène Pour Tous reprendra son activité quand l'état de santé de Claude le lui permettra.

COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes cherche un nouveau Président. Occupant cette fonction depuis maintenant sept ans, Jean-Paul LETHUAIRE en démissionnera lors de la prochaine assemblée générale. D'autres personnes envisagent également de restreindre leur engagement.

L'équipe cherche donc des volontaires pour continuer d'animer notre village. Ceux-ci pourront évidemment compter sur les personnes déjà actives qui désirent poursuivre au sein du Comité des Fêtes.

Venez nombreux à notre assemblée générale qui aura lieu le 28 janvier 2017 à la salle du temps libre.

L'organisation de la fête patronale 2017 en dépend.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter, Jean-Paul Lethuaire au 06 27 17 92 50

DONNEURS DE SANG

Vendredi 18 novembre, 120 donneurs étaient présents à la dernière collecte de l'année 2016 à St Just la Pendue. Prochain don le vendredi 3 février 2017.

30^E TELETHON :

VENDREDI 25 NOVEMBRE DE 9H00 A MINUIT...

Les membres de Téléthous sont en plein préparatifs avec entre autres la préparation de la randonnée qui vous emmènera sur un sentier de 4,5km accessible à tous. Cette année, le thème est axé sur les 30 ans d'action de L'A.F.M, des mots clefs sur l'avancée de la recherche seront à découvrir tout le long du parcours sous forme de charades. A l'arrivée au théâtre de verdure du château, les réponses aux questions vous seront dévoilées. Venez nombreux équipés d'une lampe, d'un gilet fluo, départ groupé de la salle du temps libre à 19h30.

La soupe aux choux sera servie à partir de 19h et tard dans la soirée. Le boudin sera préparé dès le matin 9h sur la place du village, à déguster sur place ou à emporter.

Comme chaque année : belote, lumignons, enveloppes surprises, gaufres, soirée musicale etc...

L'équipe Téléthous vous attend nombreux pour que cette édition soit une réussite au service des malades.

Amis jardiniers, nous comptons sur vos légumes pour la soupe, à déposer jeudi 24 novembre à la salle du temps libre.



Téléthon : Fabrication du boudin

AFMTELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR



concours de belote

Organisé par TELETHOUS

le vendredi 25 novembre 2016

à 14h salle du Temps Libre de

St MARCEL de FELINES



+



offerts à
l'inscription

8€ la doublette

Pas de lots

Plaisir de jouer...

Plaisir de donner...

Un seul gagnant

le TELETHON!

Vos engagements seront intégralement versés à l'AFM

pour la recherche médicale

portant sur les maladies rares

IPNS



St Marcel de Félines TELETHON 2016



**Vendredi 25 novembre salle
du Temps Libre de 9h à 1h du matin !**

**Dès 9h, dégustation de boudin
et de beaujolais sur la place du village !**

**Accueil des écoliers et des
périscolaires.
Mise en place
des décors**

**14h concours de belote.
8€ la doublette.
Le seul lot sera le plaisir de
jouer**

**A partir de 19H : soupe aux choux,
gaufres, vin chaud, boudin... Et bien
sûr : lumignons, enveloppes
surprises**

**19H30 : marche nocturne contée
de 4,5km pour fêter le 30ème
anniversaire. Départ groupé salle du
Temps libre – Arrivée au théâtre de
verdure du château**

**21H : soirée musicale
animée par Thierry d'Avray**



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



IPNS

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Fermé tous les après-midi. Pour le recensement et les inscriptions sur les listes électorales merci de prendre rendez-vous.